ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE MARS 1973 - 13E CIRCONSCRIPTION

UNION TRAVAILLISTE



MON PROGRAMME AU SERVICE DE L'HOMME

Électrices, électeurs,

Je me présente devant vous comme candidate de la Ve République, c'est-à-dire que je me réfère expressément à l'œuvre du général De Gaulle qui nous a donné :

- *un État digne de ce nom,*
- *une politique étrangère indépendante au service de la paix,*
- *la stabilité politique à l'abri de laquelle notre pays a connu un développement sans précédent.*

Mais cette expansion, en profitant surtout à une minorité de citoyens déjà bien pourvus, aggrave les inégalités au lieu de les corriger.

Il faut donc, pour construire une société plus juste, s'engager résolument dans la voie du progrès social et lutter sans répit contre le conservatisme et l'immobilisme.

C'est dans ce but que je m'engage personnellement à proposer et à défendre les grandes réformes qui tendent à :

Promouvoir une politique de justice sociale

Pour cela, il faut :

Réformer notre système fiscal, c'est-à-dire :

- donner la priorité à l'impôt sur le revenu et alléger les impôts indirects,
- remplacer, dans le calcul de l'impôt sur le revenu, le quotient familial par un abattement forfaitaire par enfant ou par personne à charge,
- supprimer les avantages salariaux aux dirigeants d'entreprise,
- combler les lacunes scandaleuses de notre système d'imposition des plus-values immobilières.

Favoriser au maximum l'égalité des chances dans la vie, c'est-à-dire :

- assurer la gratuité effective de l'enseignement à tous les niveaux,
- éviter une orientation scolaire trop précoce,
- revaloriser et développer l'enseignement technique,
- développer les activités culturelles périscolaires au profit des enfants socialement les plus défavorisés,
- donner à tous les enseignants la formation pédagogique à laquelle ils ont droit,
- donner à la femme une véritable formation professionnelle dans des métiers valorisants,
- faciliter la vie professionnelle de la femme (création de crèches, écoles maternelles...),
- considérer la femme au foyer comme une travailleuse au pair pouvant bénéficier de la Sécurité Sociale sur son propre compte, y compris la retraite-vieillesse,
- mettre en vigueur le plus rapidement possible, la loi sur la contraception,
- faire étudier le problème de la libéralisation de l'avortement par des commissions où les femmes seront largement représentées à tous les niveaux sociaux.

Faire participer les citoyens à la vie de la nation, c'est-à-dire:

— instaurer la participation des ouvriers, des techniciens et des cadres à l'organisation de leur travail et à la gestion de l'entreprise,
— appliquer strictement la loi concernant les comités d'entreprise dont le rôle doit être accru,
— réformer le droit de licenciement,
— renforcer le corps de l'inspection du travail,
— instaurer la participation des citoyens à la vie de la cité,
— créer, au niveau de l'arrondissement, des commissions mixtes extra-municipales comprenant les élus et des habitants de l'arrondissement discutant ensemble des problèmes locaux,
— envisager la création de conseil d'arrondissement, véritable organe de proposition et, dans certains domaines, de gestion.

Promouvoir une politique de solidarité nationale

Pour cela, il faut:

Améliorer notre système de protection sociale, c'est-à-dire:

— intégrer commerçants et artisans dans le régime général de Sécurité Sociale avec les mêmes avantages que les salariés,
— remettre en cause notre régime de retraite qui est le moins généreux d'Europe,
— assurer le financement de la Sécurité Sociale par l'impôt et non plus par les cotisations,
— favoriser l'intégration des personnes âgées dans la société:
  en créant pour elles des logements adaptés dans les immeubles neufs, des foyers logements etc.,
  en organisant leurs loisirs (clubs, vacances),
  en développant pour elles les services de soins à domicile.
— assurer une prise en charge totale, par l'État, des handicapés tout au long de leur vie, dans le domaine de l'éducation, de la profession, des prestations sociales,
— régler rapidement et définitivement le problème de l'indemnisation des rapatriés.

Promouvoir une politique du bonheur de vivre

Pour cela, il faut:

Offrir à chacun un cadre de vie décent, c'est-à-dire:

— donner une priorité absolue aux logements sociaux,
— mettre en œuvre une politique foncière à long terme pour briser la spéculation,
— créer des réserves foncières au profit des collectivités locales,
— interdire les opérations de rénovations basées sur le profit (type secteur Italie),
— créer une taxe d'urbanisation sur les terrains non bâtis,
— faire du service du logement un véritable service public,
— donner une priorité absolue aux transports en commun.

Pour la réalisation de ce programme

Votez "UNION TRAVAILLISTE"

Votez MICHELINE BOICHUT

Suppléant : **Michel JEAN**

IMP. MENDIBOURE, 99, AV. DAUMESNIL, PARIS